DÉPARTEMENT des VOSGES ARRONDISSEMENT D' ÉPINAL

CANTON DE LA BRESSE

COMMUNE DE TENDON

Tendon, le 3 Novembre 2026

CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 11 NOVEMBRE 1918

La cérémonie commémorative traditionnelle réunissant les communes de TENDON et FAUCOMPIERRE se tiendra au monument aux Morts de TENDON aux horaires suivants :

11h00 Rassemblement au monument aux Morts

Montée des couleurs

Lecture du discours officiel

Dépôt de gerbe par les autorités municipales

Appel des Morts/ Sonnerie « aux Morts »/ Minute de silence

Clôture de la cérémonie/ Hymne national

11h30 Vin d'honneur à la salle polyvalente

Compte tenu des travaux de réhabilitation en cours sur la place de la Mairie, les véhicules seront stationnés au « *parking des cascades* ».

Le Correspondant Défense Le Maire

G. Vauchel